

Information générale

Cours	
Titre	MCB3637-A-H21 - Pathogenèse bactérienne
Nombre de crédits	2
Sigle	MCB3637-A-H21
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=190529
Faculté / École / Département	Médecine / Microbiologie, infectiologie et immunologie
Trimestre	Hiver
Année	2021
Mode d'enseignement	À distance
Déroulement du cours	Cours théoriques - À distance (voir Activité à chaque séance pour connaître l'approche de l'enseignement et la période de disponibilité de l'enregistrement) Jeudi, 13:00-15:00 07 janv. au 08 avr.
Charge de travail hebdomadaire	2 - 0 - 4

Enseignant		
Dre France Daigle	Titre	Professeure responsable Professeure titulaire
	Coordonnées	france.daigle@umontreal.ca
	Disponibilités	Par courriel

Dr Charles Dozois	Titre	Conférencier
	Coordonnées	charles.dozois@iaf.inrs.ca
	Disponibilités	Par courriel

Dre Karine Dufresne	Titre	Conférencière
	Coordonnées	kdufres3@uwo.ca
	Disponibilités	Par courriel

Personne-ressource		
Fée-Ann C. McNabb	Responsabilité	Conseillère aux programmes d'études
	Coordonnées	fee-ann.chapman.mc.nabb@umontreal.ca
	Disponibilités	Par courriel

Alice Mac Donald	Responsabilité	Auxiliaire-Modérateur Zoom
	Coordonnées	alice.mac.donald@umontreal.ca
	Disponibilités	Par courriel

TGDE 1er cycle	Responsabilité	Technicien(ne) en gestion des dossiers étudiants
----------------	-----------------------	--

	Coordonnées	tgde-1er-cycle@microim.umontreal.ca
	Disponibilités	Par courriel

Description du cours

Description simple	Introduction aux maladies bactériennes; diagnostic, vaccination; facteurs de virulence : régulation et identification; interaction hôte-pathogène; mécanismes moléculaires de diverses maladies bactériennes.
Description détaillée	Ce cours est divisé en deux sections. La première section décrira les différents mécanismes et principes de base relatifs aux pathogènes microbiens, la seconde portera sur la description des différents pathogènes bactériens d'importance majeure en santé humaine.
Place du cours dans le programme	<p>Cours préalables : (MCB 2987 ou MCB 2989) et MCB 2992</p> <p>Obligatoire pour les étudiants au baccalauréat en microbiologie et immunologie spécialisation microbiologie et immunologie moléculaire</p> <p>Cours à option pour les étudiants au baccalauréat en microbiologie et immunologie spécialisation microbiologie environnementale</p> <p>Cours à option pour les étudiants au baccalauréat en sciences biologiques</p> <p>Cours à option pour les étudiants de majeure en sciences biologiques</p>

Apprentissages visés

Objectifs généraux	L'objectif général de ce cours vise à favoriser le développement d'une formation plus large et plus approfondie en pathogénèse microbienne.
---------------------------	---

Objectifs d'apprentissage

Calendrier des séances

7 janvier 2021	Titre	Dre France Daigle
	Contenus	Introduction : Pathogènes bactériens et vaccination
	Activités	Cours théorique

		13:00-15:00 Prestation d'enseignement en classe virtuelle (ZOOM) Enregistrement - Disponible tout le trimestre
14 janvier 2021	Titre	Dre France Daigle
	Contenus	Diagnostic et résistance aux antibiotiques
	Activités	Cours théorique 13:00-15:00 Prestation d'enseignement en classe virtuelle (ZOOM) Enregistrement - Disponible tout le trimestre
21 janvier 2021	Titre	Dre France Daigle
	Contenus	Facteurs de virulence
	Activités	Cours théorique 13:00-15:00 Prestation d'enseignement en classe virtuelle (ZOOM) Enregistrement - Disponible tout le trimestre
28 janvier 2021	Titre	Dre France Daigle
	Contenus	Yersinia et Anthrax
	Activités	Cours théorique 13:00-15:00 Prestation d'enseignement en classe virtuelle (ZOOM) Enregistrement - Disponible tout le trimestre
4 février 2021	Titre	Dre France Daigle
	Contenus	Pseudomonas et Bordetella
	Activités	Cours théorique 13:00-15:00 Prestation d'enseignement en classe virtuelle (ZOOM) Enregistrement - Disponible tout le trimestre
11 février 2021	Titre	Dre France Daigle
	Contenus	Spirochètes et Neisseria
	Activités	Cours théorique 13:00-15:00 Prestation d'enseignement en classe virtuelle (ZOOM) Enregistrement - Disponible tout le trimestre

18 février 2021	Titre	Dre France Daigle
	Contenus	Tuberculose et Clostridium
	Activités	Cours théorique 13:00-15:00 Prestation d'enseignement en classe virtuelle (ZOOM) Enregistrement - Disponible tout le trimestre
25 février 2021	Contenus	Examen intra
	Activités	13:00-15:00 Examen intra En ligne
	Évaluation	Examen intra - 50 points Questions à choix multiples qui mesurent la compréhension de la matière du 07 janvier au 11 février inclusivement.
4 mars 2021	Contenus	Semaine de lecture
	Activités	
11 mars 2021	Titre	Dre France Daigle
	Contenus	Legionella, Mycoplasma et Chlamydia
	Activités	Cours théorique 13:00-15:00 Prestation d'enseignement en classe virtuelle (ZOOM) Enregistrement - Disponible tout le trimestre
18 mars 2021	Titre	Dre France Daigle
	Contenus	Helicobacter et Vibrio
	Activités	Cours théorique 13:00-15:00 Prestation d'enseignement en classe virtuelle (ZOOM) Enregistrement - Disponible tout le trimestre
25 mars 2021	Titre	Dre France Daigle
	Contenus	Salmonella et Listeria
	Activités	Cours théorique 13:00-15:00 Prestation d'enseignement en classe virtuelle (ZOOM) Enregistrement - Disponible tout le trimestre
1 avril 2021	Titre	Dre Karine Dufresne

	Contenus	Staphylococcus et Streptococcus
	Activités	Cours théorique 13:00-15:00 Capsules/présentations préenregistrées Enregistrement - Disponible tout le trimestre Zoom: période de questions
8 avril 2021	Titre	Dr Charles Dozois
	Contenus	Escherichia coli
	Activités	Cours théorique 13:00-15:00 Capsules/présentations préenregistrées Enregistrement - Disponible tout le trimestre
15 avril 2021	Contenus	Libre
	Activités	
22 avril 2021	Contenus	Examen final
	Activités	13:00-15:00 Examen final En ligne
	Évaluation	Examen final - 50 points Questions à choix multiples qui mesurent la compréhension de la matière du 18 février au 08 avril inclusivement.

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à [l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à [l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Évaluations

Calendrier des évaluations		
25 février 2021	Activité	Examen intra 13:00-15:00
	Objectifs d'apprentissage visés	Questions théoriques à choix multiples qui mesurent la compréhension de la matière du 07 janvier au 11 février inclusivement.
	Critères d'évaluation	Justesse de la réponse
	Pondération	50 %
22 avril 2021	Activité	Examen final 13:00-15:00

Objectifs d'apprentissage visés	Questions théoriques à choix multiples qui mesurent la compréhension de la matière du 18 février au 08 avril inclusivement.
Critères d'évaluation	Justesse de la réponse
Pondération	50 %

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à une évaluation	Toute absence lors d'un cours comportant une évaluation doit être justifiée en utilisant le formulaire CHE_Absence_Évaluation sous l'encadré Remplir nouveau form. disponible dans votre Centre étudiant. Le formulaire dûment rempli et les pièces justificatives doivent être soumis dans les sept jours suivant l'absence (art. 9.9 du Règlement des études de premier cycle). La décision sera rendue après vérification des documents soumis.
Matériel autorisé	Pour l'examen intra, seules les notes de cours sont autorisées. Aucune autre ressource n'est permise. Aucune documentation autorisée pour l'examen final.
Seuil de réussite exigé	D (50%)

Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	29 janvier 2021
Date limite d'abandon	19 mars 2021
Fin du trimestre	30 avril 2021
Évaluation de l'enseignement	Semaine 13 du trimestre

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite.
Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet
https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx
Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents

Permis.

Ressources

Ressources obligatoires

Documents

Notes de cours (Sur StudiUM)

Ouvrages en réserve à la bibliothèque

Bacterial pathogenesis. A molecular approach. 2nd edition, 2002. A Salyers et D.D. Whitt. ASM Press

Ressources complémentaires

Documents

Bacterial pathogenesis. A molecular approach. 2nd edition, 2002. A Salyers et D.D. Whitt. ASM Press (en réserve à la bibliothèque).

Sites Internet

Procédure **Zoom** pour tous les participants qui ont une adresse @umontreal.ca:

- Cliquer sur 1. et se connecter : [1. Pour se connecter à Zoom](#)
- Cliquer sur 2. pour démarrer/accéder à la séance Zoom: [2. Lien Zoom du MCB3637](#)

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite <http://cesar.umontreal.ca/>

Services des bibliothèques UdeM <https://bib.umontreal.ca/>

Soutien aux étudiants en situation de handicap <http://bsesh.umontreal.ca/>

Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école

Autres

Le règlement des études du premier cycle de de l'Université de Montréal (<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>) mentionne que, si vous croyez avoir été lésé dans l'évaluation

d'un travail ou examen, vous devez entreprendre les démarches suivantes **à la fin du trimestre** suite à l'obtention de votre note littérale:

1) Au plus tard 14 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant doit faire une demande de consultation de ses travaux (*art. 9.4*). Afin de vous prévaloir de ce droit, effectuez une demande auprès de la TGDE responsable de la gestion du cours (coordonnées disponibles dans le programme horaire).

2) Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des **raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit** peut demander la révision de cette modalité en remplissant le formulaire dédié et déposer sa demande motivée auprès de l'autorité compétente de la faculté responsable du cours (en l'occurrence, la TGDE responsable de la gestion du cours). Suite à la révision des modalités d'évaluation, la note peut être maintenue, diminuée ou majorée et le relevé de notes sera ajusté en conséquence (*art. 9.5*).

Ainsi, veuillez noter qu'aucune modification de la note ne sera effectuée en cours de trimestre. Seule la TGDE est habilitée à recevoir vos demandes de consultation et de révision, et ce, en fin de trimestre. Seul le directeur du département est habilité à acquiescer à une demande de révision.

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité	https://integrite.umontreal.ca/accueil/
Les règlements expliqués	https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/